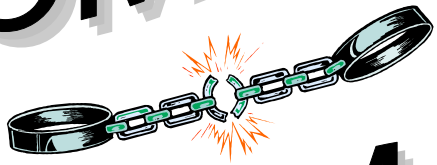


DOM TOM



COM

Périodique pour la communication de la Communauté d'Outre-Mer et de ses sympathisants

N°57

1er trimestre 2006

30 mars 2006

1,50 €

DISPENSE DE TIMBRAGE

NANTES ROLLIN

Trimestriel
DOM TOM COM
88 quai de la Fosse
44100 NANTES

P PRESSE
DISTRIBUEE PAR
LA POSTE

« La Mémoire est la santé du monde »

Erik ORSENNA

Sommaire

– « Discours de Monsieur Le Président CHIRAC »	P 2 et 3
– « Le mot de Monsieur CESTOR »	P 4 et 5
– « Lois anti-juives »	P 5 et 6
– « Droit du sol »	P 6 et 7
– « Un monde plus violent »	P 7 et 8
– « Les caricatures »	P 8
– « Aimé CESAIRE »	P 9, 10 et 11
– « Monsieur Hubert GERBAUT »	P 11
– « Peines et joies »	
– « Monsieur ANTOINE Régis »	P 12
– « Expositions »	

EDITO

« Avec tambours et des trompettes »

C'est officiel c'est le 10 mai ! Mais que ce choix a été délicat, difficile, montrant des divergences, des tergiversations, de scrupuleux rappels de dates plus appropriées !

Mais enfin c'est arrivé. L'État vient donc de créer le jour commémoratif de l'Abolition de l'Esclavage. Ce ne sera pas un jour férié. Dame, au mois de MAI ça suffit comme ça.

Du coup des esprits chagrins s'inquiètent et craignent que ce jour important où l'on évoque l'Esclavage, ne vienne, dans l'appréciation du citoyen ordinaire, s'insérer dans la pile des journées du style anti-tabac ou sans voiture.

Rassurons-les, le peuple Français sera certainement médiatiquement préparé. Il y aura des discours et des manifestations.

Déjà des associations que ce décret concerne plus particulièrement ont été contactées. On a demandé leurs suggestions pour aider à organiser, un peu dans l'urgence cette année, cette grande première.

On a craint au début un manque de largesses, on s'orientait beaucoup sur le folklore. On pouvait surtout compter sur les tambours pour réchauffer nos cœurs. La générosité de l'état et des collectivités locales s'est faite plus nette. Nous avons aussi des trompettes pour cette sorte de 14 juillet sans feu d'artifice.

Mais répétons-le c'est dans l'urgence que s'organise cette fête cette année. Par la suite l'État se doit de donner de l'éclat à une manifestation qui par définition, fait date.

Elle ne concerne en effet pas uniquement les descendants des humiliés mais tous les citoyens qui condamnent l'esclavage sous toutes ses formes.

Il ne faut pas la réduire à une fête tropicale.

Jean MARIE-AGNES

ALLOCUTION de Jacques CHIRAC

Le Président de la République, à l'occasion de la réception en l'honneur du Comité pour la mémoire de l'esclavage lundi 30 janvier au Palais de l'Élysée.

« Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Ministres, Madame la Présidente du Comité pour la mémoire de l'esclavage, chère Maryse Condé, Monsieur le professeur, cher Maître, cher Édouard Glissant, Mesdames et Messieurs, « (...) Dans l'histoire de l'humanité, l'esclavage est une blessure. Une tragédie dont tous les continents ont été meurtris. Une abomination perpétrée, pendant plusieurs siècles, par les Européens à travers un inqualifiable commerce entre l'Afrique, les Amériques et les îles de l'Océan indien. Un trafic dont il faut se représenter la réalité : des villageois vivant dans la peur, enlevés en masse, privés de leur identité, arrachés aux leurs et à leur culture. Tant d'hommes et de femmes captifs entassés dans des bateaux ou plus d'un sur dix mourrait. Tant d'hommes et de femmes vendus comme du bétail et exploités dans des conditions inhumaines !

Chère Maryse CONDE, vous la racontez avec beaucoup de force et beaucoup d'émotion dans votre admirable livre, Ségou. La plupart des puissances européennes se sont livrées à la Traite. Pendant plusieurs siècles, elles ont assimilé des êtres humains à des marchandises. En France, le Code noir, promulgué en 1685, définissait l'esclave comme un « bien meuble ». L'esclavage a nourri le racisme. C'est lorsqu'il c'est agi de justifier l'injustifiable que l'on a

échafaudé des théories racistes. C'est à dire l'affirmation révoltante qu'il existerait des « races » par nature inférieure aux autres. Le racisme, d'où qu'il vienne, est un crime du cœur et de l'esprit. Il salit, il détruit, c'est l'une des raisons pour lesquelles la mémoire de l'esclavage est une plaie encore vive pour nombre de nos concitoyens. Dans la République, nous pouvons tout nous dire sur notre histoire. C'est d'autant plus vrai que la République s'est construite avec le mouvement abolitionniste. Les premiers à combattre l'esclavage furent les esclaves eux-mêmes. Les révoltes étaient fréquentes, elles étaient sévèrement réprimées. Plus tard il y eut le commandant Delgrès, soldat de l'armée républicaine, qui proclama le 10 mai 1802 qu'il voulait « vivre libre ou mourir » il y a eu Toussaint Louverture, qui créa les conditions de l'indépendance de Saint Domingue, devenu Haïti ; il y a eu la mulâtresse Solitude, Cimentef et Dimitile, figures emblématiques des « marrons » comme on appelait alors les esclaves fugitifs. Ces noms, ces destins, hors du commun, souvent tragiques, trop peu de Français les connaissent.

Pourtant, ils font bien partie de l'histoire de France. Très tôt, une prise de conscience avait germé. Quelques-uns, parmi les Européens, s'étaient dressés contre l'esclavage. En France, ceux qui, avant même la République, avaient l'esprit républicain se firent de l'émancipation leur combat. Ce fut l'honneur de la Première République, en 1794, d'abolir l'esclavage dans les colonies françaises. Rétabli par le Consulat en 1802, il fut définitivement aboli

en 1848, sur l'initiative de Victor Schoelcher. Il faut le dire, avec fierté : depuis l'origine, la République est incompatible avec l'esclavage. C'est dans cette tradition historique que s'est inscrite la présentation nationale jusqu'en 2001, elle a fait de la France le premier pays au monde à inscrire, dans la loi, la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité. L'abolition de 1848 est un moment décisif de notre histoire : l'un de ceux qui ont forgé l'idée que nous nous faisons de notre pays, en tant que terre des droits de l'Homme. Mais, au-delà de l'abolition, c'est aujourd'hui l'ensemble de la mémoire de l'esclavage, longtemps refoulée, qui doit entrer dans notre histoire : une mémoire qui doit être véritablement partagée. Ce travail, nous devons l'accomplir pour honorer la mémoire de toutes les victimes de ce trafic honteux. Pour aussi leur rendre la dignité. Nous devons l'accomplir pour reconnaître pleinement l'apport des esclaves et de leurs descendants à notre pays, un apport considérable. Car de l'histoire effroyable de l'esclavage, de ce long cortège de souffrances et de destins brisés, est né aussi une grande culture. Et une littérature française d'aujourd'hui : vous en êtes, chère Maryse Condé, cher Édouard Glissant, parmi les plus éminents représentants. Et je pense aussi bien sûr à Aimé Césaire et à tant d'autres. Mesdames, Messieurs,

La grandeur d'un pays, c'est d'assumer toute son histoire. Avec ses pages glorieuses, mais aussi avec sa part d'ombres. Notre histoire est celle d'une grande nation. Regardons-la avec fierté.

Regardons-la telle qu'elle a été. C'est ainsi qu'un peuple se rassemble, qu'il devient plus uni, plus fort. C'est ce qui est en jeu à travers les questions de la mémoire ; l'unité et la cohésion nationale, l'amour de son pays et la confiance dans ce que l'on est. C'est pourquoi je souhaite, que dès cette année, la France métropolitaine honore le souvenir des esclaves et commémore l'abolition de l'esclavage. Ce sera, comme le propose votre rapport, au terme d'un travail très

approfondi, auquel je tiens à rendre hommage, le 10 mai, date anniversaire de l'adoption à l'unanimité par le Sénat, en deuxième et dernière lecture, la loi reconnaissant la traite et l'esclavage comme un crime contre l'humanité.

Aucune date bien sûr ne saurait concilier tous les points de vues. Mais ce qui compte, avant tout, c'est que cette journée existe. Elle ne se substituera pas aux dates qui existent déjà dans chaque département d'Outre-Mer. Dès le 10 mai de cette année, des commémorations seront organisées dans des lieux de mémoire de la traite et de l'esclavage en métropole, outre-mer et, je le souhaite, sur le continent africain. Votre Comité devra y veiller.

Au-delà de cette commémoration, l'esclavage doit trouver sa juste place dans les programmes de l'Éducation nationale à l'école primaire, du collège, du lycée. En outre, les œuvres, objets et archives relatifs à la traite et à l'esclavage qui constituent un patrimoine d'une exceptionnelle richesse ; devront à ce titre être préservés, valorisés et présentés au public dans nos musées.

Nous devons également développer la connaissance scientifique de

cette tragédie. Même si cela ne diminue en rien la responsabilité des pays européens, la mise en place de la traite, comme l'a bien montré votre rapport, demandait une organisation, mais aussi des relais actifs dans les territoires dont étaient issus les esclaves ou dans les pays voisins. Il y eut un esclavage avant la traite. Il y en eut un après. Enrichir notre savoir, c'est le moyen d'établir la vérité et de sortir de polémiques inutiles. Un centre de recherche sera donc créé à cet effet. Et bien sur, la mémoire de l'esclavage doit s'incarner dans un lieu ouvert à tous les chercheurs et au public. J'ai décidé de confier à Monsieur Édouard Glissant, l'un de nos plus grands écrivains contemporains, homme de la mémoire et de l'universel, la présidence d'une mission de préfiguration d'un Centre national consacré à la traite, à l'esclavage et à leurs abolitions. Je le remercie d'avoir bien voulu accepter. Le Comité pour la mémoire de l'esclavage, chère Maryse Condé, sera naturellement étroitement associé à cette mission.

Enfin, le combat contre l'asservissement est un combat d'aujourd'hui. C'est un combat de la France et de la francophonie. Le travail forcé existe, sous une forme ou une autre, sur presque tous les continents aujourd'hui : selon les Nations Unies, plus de 20 millions de personnes en sont victimes. Comment tolérer qu'en ce début du XXIe siècle, il y ait, dans le monde, des familles « enchaînées », génération après génération, dans la servitude pour dettes ? Que tant d'enfants travaillent, et dans des conditions épouvantables ? Que tant de jeunes filles soient vendues par leur famille, pour devenir des domestiques sans

salaires ou être livrées à la prostitution ? Il y a eu un progrès. Mais la tâche reste immense : la France est et doit être au premier rang dans ce combat, pour les droits de l'homme. Afin de lutter contre les survivances de l'esclavage, mais aussi contre ses résurgences dans le contexte de la compétition économique mondiale, il faut approfondir la coopération entre les pays du Nord et les pays du Sud. La croissance doit être un accélérateur du progrès social et non pas un frein.

Il faut aussi rapprocher les organisations internationales concernées, en particulier l'Organisation internationale du travail et l'Organisation mondiale du commerce. Le droit du commerce international ne saurait ignorer les principes fondamentaux des droits de l'Homme.

Il nous faut enfin veiller à ce que les entreprises occidentales, lorsqu'elles investissent dans les pays pauvres ou émergents, respectent les principes fondamentaux du droit du travail tels qu'ils sont inscrits dans le droit international.

C'est pourquoi je compte proposer une initiative européenne et internationale. Les entreprises qui, sciemment, auraient recouru au travail forcé, doivent pouvoir être poursuivies et condamnées par les tribunaux nationaux, même pour des faits commis à l'étranger.

Mesdames et Messieurs, L'esclavage et la traite sont pour l'humanité une tache indélébile. La République peut être fière des combats qu'elle a gagnés contre cette ignominie. En commémorant cette histoire, la France montre la voie. C'est son honneur, sa grandeur et sa force.

Je vous remercie.

Antilla 1180 du 1er février 2006

Le mot d'Octave CESTOR

Mesdames, Messieurs et chers (es) amis (es),

Depuis quelques années, nous avons coutume de nous rencontrer au mois de janvier autour des œuvres d'un artiste : c'est notre manière de donner un rapide coup d'œil dans le rétroviseur et de tenter de dégager quelques perspectives pour l'année naissante.

Aujourd'hui, nous n'avons pas un artiste mais le président de l'association St Pierre et Miquelon et nous sommes heureux de cette collaboration, autour d'une exposition tentant de démontrer que Jules VERNE et l'outre-mer à travers St Pierre et Miquelon n'est pas une utopie. Mais Michel POIRIER vous en parlera dans quelques instants avec des qualités oratoires que je lui reconnais.

Mesdames, Messieurs et chers (es) amis (es), j'ai le plaisir de vous recevoir dans ce petit lieu et vous remercie de votre fidélité, de votre solidarité, ce sont ces deux valeurs qui nous permettent de traverser le temps.

La maison de l'Outre-Mer a besoin d'une nouvelle respiration et l'urgence est palpable car les conditions dans lesquelles nos associations travaillent ne sont pas très reluisantes.

Mémoire de l'Outre-Mer est à l'origine de la prise de conscience nationale sur la question de l'identité ce qui mérite à nos yeux d'autres moyens, plus de considération de la part des représentants culturels de l'État dans notre région.

Je l'affirme avec fermeté encore en ce début d'année, la situation de notre association est inacceptable. Aussi au début du mois de décembre dernier, j'ai personnellement interpellé le député-maire de Nantes qui m'a assuré d'une évolution rapide.

L'année 2005 fut une année de deuil, de souffrance pour nos compatriotes martiniquais, 152 périrent dans le crash aérien au VENEZUELA.

Notre pensée va en tout premier lieu au peuple martiniquais : que 2006 apporte un peu de notre détermination et vous aider à panser le grand vide laissé par ces absences aussi définitives que brutales ?

Un autre moment fort retient notre attention, le mois de novembre 2005 qui fut particulièrement chaud, partout en France, la jeunesse a manifesté ce sentiment de ras le bol ?

Nous avons assisté en novembre dernier à quelques secousses telluriques, quelques explosions primaires, serons-nous capable d'éviter l'éruption majeure qui, à l'image de la montagne Pelée, détruisit en quelques minutes la ville de

St Pierre !

Serons-nous Mesdames et Messieurs aussi autistes que les dirigeants de l'époque pour ne pas comprendre ces dernières secousses ? Et, suffisamment convaincus que de l'état d'urgence décrété en période de paix n'est que la démonstration d'un état de faiblesse ?

Combite Dom dès 1983, devenu en 1989 **Mémoire de l'Outre-Mer** travaille à éclairer les dirigeants de notre pays à la nécessité de répondre à ce besoin identitaire.

Lorsque nous posons la problématique de la montée du racisme, de l'exclusion par l'origine dont souffrait des français de peau noire ou autres, il était coutume de nous laisser entendre que c'était dans nos têtes que cela se passait. Et de manière simultanée, les bailleurs de logement comme les employeurs sans scrupules, pouvaient impunément laisser au bord du chemin l'autre parce qu'il était de couleur.

Le mot d'Octave CESTOR (suite)

Les jeunes issus de l'immigration ont créé leur propre musique. Écoutez les paroles, ce ne sont que des cris, des mises en garde, des prières. Quand un homme dont l'honneur et la probité ne peuvent être remis en cause, rapporte par écrit dans la presse ce que vécurent quelques jeunes ne pouvant accéder à trois discothèques de la région nantaise dans la nuit de la St Sylvestre. Cela nous conduit encore à dire aujourd'hui : **ATTENTION DANGER.**

L'année 2005, a vu la naissance du CRAN (*comité représentatif des associations noires de France*). Mesdames, Messieurs et chers (es) amis (es), nous ne sommes pas aux États Unis, la France est un pays pluriculturel et, cette création d'organisation ne porte-elle pas en elle des risques majeurs ? Notre richesse à la Maison de l'Outre-Mer est bien cette représentativité de ce qu'est la France, le peuple d'Outre-Mer porte en lui les couleurs du monde.

Notre combat légitime, est la visibilité nécessaire de ces couleurs à tous les niveaux de notre société. Mémoire d'Outre-Mer attire l'attention des agitateurs de l'ombre afin qu'ils laissent travailler nos historiens, nos chercheurs, nos étudiants car il est nécessaire de défricher les siècles volontairement oubliés.

- Ne pré orientons pas l'histoire, aussi douloureuse soit-elle
- Ne hiérarchisons pas la souffrance et, c'est pour en faire cette démonstration, que nous avons demandé en 2005 à Mme Jacqueline WEIL de porter la gerbe de fleurs lors de la commémoration de l'esclavage : Elle est juive et fille de parents déportés. Face à l'humour sarcastique de l'humoriste DIEUDONNE, nous nous sentions à Nantes l'obligation de faire ce geste.
- Comme nous nous sentions dans l'obligation de porter notre soutien à Olivier PETRE--GRENOUILLEAU historien disciple de Serge DAGET qui fut l'un des rares historiens à travailler sur cette période esclavagiste.
- 2006, Mesdames, Messieurs, chers (es) amis (es), doit être l'année de la rénovation de nos locaux et des moyens supplémentaires pour accompagner le Mémorial que Nantes offrirait au monde eut égard à son passé négrier.
- A nous, de rester vigilant, de garder notre forme d'insolence, Aimé CESAIRE dans ce refus de recevoir un ministre de la République, nous appelle à cette vigilance. Nous les héritiers de Martin Luther KING, de Nelson MANDELA, et de Frantz FANON rappelons que ce dernier, préféra l'Algérie à sa patrie pour faire la démonstration que la colonisation n'a eu des bienfaits que pour le colonisateur.

Mesdames, Messieurs, chers (es) amis (es), le Président de la République annoncera le **30/01/2006** la retenue pour la commémoration de l'abolition de l'esclavage.

Souhaitons que la proposition de la commission présidée par Maryse CONDE soit validée.

En effet le **10 mai 1802**, est une date historique, c'est à cette date que le colonel Louis DELGRES fit à l'univers entier sa proclamation : comme un dernier cri de l'innocence et du désespoir avant de se faire sauter avec ses hommes à Matouba à la Basse Terre en Guadeloupe.

Retenons la dernière phrase de cette proclamation : » Et toi, postérité, accorde une larme à nos malheurs et nous mourrons satisfaits » !

Mesdames, Messieurs, chers (es) amis (es), que les artistes par leur créativité éclairent notre regard en 2006 car, la beauté est universelle et cette universalité est bien ce regard de curiosité que portait Jules VERNE sur le monde.

Bonne année 2006 pour vous et votre famille et bonne année 2006 à la maison de l'Outre-Mer.

LE DROIT DU SOL

ROYAUME UNI TERRITOIRES D'OUTRE MER BRITANNIQUES

QUESTIONS DE NATIONALITE

« DROIT DU SOL », « droit de sang », des concepts qui sont utilisés à tout va pour expliquer que l'occident est inquiet du rush des laissés pour compte que la colonisation échouée pour les pays colonisés crée vers les phares économiques que sont les pays du Nord. Quelle est la situation dans le bassin caraïbe pour nos voisins qui sont citoyens de la reine ou qui se sont affranchis de ce lien anachronique ? État de la question.

Une diversité d'appellations.

Le gouvernement britannique a publié un Livre Blanc en 1999 intitulé « Partnership for progress and prosperity : Britain and the Overseas Territories. » Ce Livre Blanc, en sus qu'il préconisait l'élimination de termes tels que « dépendant territories » ou « colonies », devenus inappropriés dans le cadre d'une relation fondée sur l'idée pour la partenariat pour le progrès avait, aussi, comme proposition fondamentale, la révision de la question de la citoyenneté britannique. Sous le British Nationality Act de 1981, la plupart des résidents des territoires outre-mer britanniques, environ 200000 possèdent déjà le British Dependant Territories Citizenship (BDTC). Ce Citizenship est attribué selon les critères de la naissance, de l'adoption, de l'enregistrement ou de la naturalisation obtenue dans ces territoires ou par descendance. Les British Dependant Territories citizens n'ont, à ce stade, pas encore le droit de résider en Angleterre. Mais dans la pratique les choses sont rendues beaucoup plus facile comme on le verra. Le traitement de la question exige la connaissance des appellations adoptées par l'Angleterre pour les territoires qui ont composés son empire au fil des siècles de colonisation. Ainsi le Royaume Uni connaît le territoire d'outre-mer du Royaume Uni (British Overseas Territory), connu anciennement sous le nom de territoire dépendant (Crown dependency), ou auparavant comme colonie de la couronne (Crown colony). Il s'agit d'un territoire qui est sous la souveraineté et le contrôle formel du Royaume Uni, mais qui ne fait pas partie du Royaume Uni proprement dit (Grande- Bretagne et Irlande du Nord). Le terme colonie de la couronne est toujours utilisé quand on se réfère aux îles Falkland, au Territoire Britannique de l'Antarctique et à Gibraltar.

Les territoires d'outre-mer devraient être distingués des dépendances de la couronne (le Channel Islands et l'Isle Fo Man, qui ont des relations constitutionnelles avec le Royaume Uni). Ils ne doivent pas aussi être confondus avec les Royaumes du Commonwealth qui sont des états indépendants qui partagent la même souveraineté que les territoires d'outre-mer et n'ont jamais été considérés comme partie intégrales du Royaume-Uni, et n'ont jamais eu de représentation au Parlement britannique du fait que ce sont des entités juridiques séparées. Cela contraste avec les autres pays européens tels que la France, le Danemark, et la Hollande dont les dépendances ont subi des degrés variables d'intégration avec leurs »mères patries ». C'est seulement pour Malte que l'intégration a été sérieusement envisagée par le gouvernement britannique, en 1955, mais a été abandonnée, tandis que cela a été rejeté pour Gibraltar, complètement en 1976. Les différents gouvernements britanniques successifs ont rejeté toute idée d'intégration, jugeant que ce n'est pas une alternative appropriée au statu quo, en choisissant plutôt le partenariat, considéré comme forme moderne de relation institutionnelle.

La Reine Elisabeth II est Chef d'État des territoires d'outre-mer, dans son rôle de reine du Royaume Uni, et non particulièrement pour chaque territoire. Ce qui diffère de royaumes indépendants tels que le Commonwealth de nations, le Canada ou l'Australie, ou la Reine tient un rôle séparé et distinct en tant que « Reine du Canada », ou encore « Reine d'Australie ». La politique du Royaume Uni dans ses territoires est établi par la loi de 1999 intitulée « Partner schip for Progress and Prosperity : Britain and Overseas Territories. »

Le droit du sol (fin)

Au fil du temps les gouvernements coloniaux ont franchi des étapes, dans la perspective d'être éventuellement indépendants de la Grande-Bretagne. Les colonies ayant une faible population ont toutefois rarement évolué du premier stade. La situation des territoires britanniques du bassin caraïbe : Anguilla, British Virgin Islands, Cayman Islands, Montserrat, Gibraltar, Turks and caicos Islands (**suite dans notre prochain numéro**).

Par Gérard Dorwling-Carter

Société

Le Monde est-il devenu plus violent

Une très intéressante analyse de Tony DELSHAM rédacteur du journal ANTILLA

Enfin le monde est-il vraiment devenu plus violent, moins tolérant, plus raciste ?

Rien n'est moins sûr ! Bien que des quatre coins de la planète, nous arrivent des échos de guerre où les intégrismes s'affrontent, où les ethnies s'auto-valorisent en s'arc-boutant aux mythologies et aux genèses, où les peuples se révoltent contre l'impérialisme des puissances occidentales. Si, avec horreur, les peuples européens découvrent que la violence est dans leurs villes, c'est peut-être parce que, maintenant, elle n'est plus dissimulée. Mais dans quel but ?

De plus en plus, la tranquillité du citoyen lambda des bords de la Tamise ou de la Seine, ou du Rhin ou de Venise, est perturbée, par des cadavres qui s'amoncellent aux portes de sa ville, souvent dans le métro. Ou par des images qui s'imposent à lui d'enfants palestiniens, leur roche à la main, pitoyables face aux puissants chars israéliens, ou par des photos de prétendus guerriers de la civilisation torturant des hommes et des femmes en Irak, mais également par la violence quotidienne du fait divers. Le monde est-il donc devenu plus violent ? A mon avis, rien n'a vraiment changé dans le fond. L'intégrisme chrétien et l'intégrisme musulman n'ont jamais baissé leur garde. Pas plus que la lutte d'influence, entre les principales capitales occidentales n'a diminué d'intensité, pas plus que le fait divers n'a gagné en horreur, pas plus que les propos racistes ne sont nouveautés dans le débat franco français. Alors, qu'est-ce qui, en France aujourd'hui, provoque et entretient cet affolement ou cet activisme récurrent des Dieudonné et Finkielkraut ?

LE CITOYEN LAMBDA S'EST INVITE DANS LE DEBAT.

Si à l'époque des guerres coloniales de la France l'appareil numérique et Internet existaient, les soldats français auraient eu de sérieuses explications à fournir au peuple pour qui ils étaient censés se battre, et nous aurions la preuve que violences et dérapages ne datent pas d'aujourd'hui. La pensée française, quant à elle, depuis longtemps, dans un sens comme dans l'autre, aurait déjà franchi l'étape qu'elle aborde actuellement. De même que, si les Antillais des Antilles, et ceux de Paris, avaient disposé de moyens d'informations, quant à leurs réalités historiques, il est certain que, depuis belle lurette, ils auraient brisé la stratégie de l'invisibilité organisée à leur endroit par les stratèges de l'exclusion silencieuse en sommant ces derniers, comme ils le font aujourd'hui, de se déterminer face à eux. Le foudroyant progrès de la technologie médiatique permet désormais au citoyen lambda de s'inviter dans le débat, et il est devenu une part de marché qu'il faut séduire. Il veut tout savoir, tout comprendre et... participer. Les instruments de séductions sont, évidemment, les médias.

LES MEDIAS SONT-ILS AU SERVICE DU CITOYEN ?

En fait, là est toute la question. Pour qui roulent les médias ? La réponse facile est sans doute : pour le pouvoir en place, mais la question suscitée par cette réponse est bien : Qui imprime la philosophie de la gestion du pouvoir des médias a une époque où la presse

Le Monde est-il devenu plus violent (suite).

Il est à craindre que le vrai patron soit celui-là même qui, chaque année, fait allégeance au dieu Audimat. Et il n'a pas envie que l'on perturbe des siècles de conviction, quant à la notion de supériorité d'une race par rapport à l'autre, qui n'a pas envie d'être gêné dans son confort intellectuel lorsqu'on voudrait lui apprendre que la misère de l'Afrique est sans doute directement liée à son insolente richesse, due aux pillages de ce continent, qui n'a pas envie d'entendre que l'abnégation kamikaze de certains islamistes, est avant tout la conséquence du mépris de leur conviction et de l'impérialisme subi chez eux, d'une part. Et, d'autre part, il est également à craindre que le dit citoyen soit un voyeur impénitent qui se nourrit des souffrances de l'humanité et que le voyage serein à travers un reportage qui lui décrirait des pays du Maghreb ou de l'Afrique, tranquilles dans l'irruption de la modernité à travers leurs propres croyances, ne l'intéresse pas. La une sur ce qui va bien dans le monde ne l'intéresse pas, il préfère les unes sur les cadavres et les misères de l'Afrique. C'est plus rassurant, cela le conforte dans une imagerie traditionnelle basée sur un sentiment de supériorité. Pas plus que ne l'intéresse des reportages sur des couples heureux et des enfants heureux en France, l'inceste et la pédophilie, les braquages et le sang à la une, sont sa nourriture quotidienne. Sinon, on ne comprendrait pas le pourquoi de la taille mammoth du dieu Audimat, gros et gras de sang humain.

Tony DELSHAM.

A propos des fameuses caricatures

Liberté, respect, responsabilité

«La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Tel est le premier article de la Constitution de notre République où la liberté d'expression est heureusement garantie. C'est cette double exigence de liberté d'expression, et de respect de l'autre qu'il importe d'avoir à l'esprit lorsque, par conviction ou par profession, on décide de s'exprimer publiquement. Oui, le journal danois avait le droit de publier ces dessins controversés. Mais, a-t-il aussi, en même temps, respecté les Croyants, leur religion, l'Islam ? Les musulmans ont été doublement blessés : d'une part par la représentation du prophète qui est interdite, d'autre part par l'amalgame réalisé du prophète et du terrorisme, sa coiffure étant une bombe. C'est insultant, en effet, pour les musulmans, et ils sont nombreux, qui recherchent la paix à travers leur religion. C'est faire croire que l'Islam, en tant que tel, incite au terrorisme et l'auteur du dessin contribue ainsi à canaliser les peurs à l'encontre des musulmans.

Certes, on peut penser que les protestations et les formes qu'elles prennent sont démesurées et, s'agissant des incendies de deux ambassades à Damas, inacceptables. Mais l'indignation de beaucoup est sincère même si les fanatiques en rajoutent dangereusement. On a donné ainsi une occasion aux fondamentalistes de mobiliser les foules bien au de-là de ce qu'ils représentent jusqu'à présent. L'ensemble des musulmans peut se sentir agressé et menacé à son tour. L'escalade des peurs est ainsi déclenchée. On assiste alors, manipulée ou non, à une sorte de mondialisation soudaine de tensions jusqu'ici éparses. Une sorte de solidarité, de sentiment d'appartenance plus intense se fait jour entre musulmans mais malheureusement au nom d'un aspect particulier du fondamentalisme, lequel se trouve ainsi renforcé. Cela peut déboucher sur un face à face Occident – monde islamique.

Et tout cela pour un simple dessin, dira-t-on. Mais cela n'étonnera que ceux qui ignorent l'Écriture : « Tu ne te feras point d'image » dit Exode (20.4) ou qui ont oublié la violence des querelles iconoclastes de Byzance qui détruisirent images et statues et provoquèrent meurtres et persécutions. On ne peut aborder ces questions qu'avec le sens des responsabilités, avec prudence et un infini respect.

François Régis HUTIN
Ouest France du dimanche 5 mars

Aime CESAIRE

« *Ma poésie est née de mon action* »

Longtemps député et maire de Fort-de-France, l'auteur de « cahier d'un retour au pays natal » ne sépare pas son action politique de son engagement littéraire. Il a reçu chez lui en février Francis MARMANDE représentant du journal LE MONDE.

Né à Basse Pointe (Martinique) en 1913, Aimé Césaire n'est plus député et maire de Fort-de-France. Tous les jours, il reçoit dans son ancien bureau. Peintres caribéens, paysages, avec en prime un cadre pour le maillot n° 21, celui du footballeur Lilian Thuram. Normalien, agrégé, Césaire publie cahier d'un retour au pays natal en 1939. En 1941, il fonde avec sa femme Suzanne et des camarades (René Ménil, Aristide Maugé) la revue Tropiques ; plus tard, Présence Africaine. André Breton préface Les Armes Miraculeuses en 1944. Après un séjour en Haïti, 1945 le voit entrer en politique. 1950 : Discours sur le colonialisme. En 1958, il fonde le Parti progressiste martiniquais pour consacrer sa rupture avec le Parti communiste. Parallèlement, il publie ses poèmes (Soleil cou coupé), son théâtre (La Tragédie du roi Christophe), ses discours. Une seule règle : « Pousser d'une telle d'une telle raideur le grand cri nègre, que les assises du monde en seront ébranlées. »

Vous aimez votre pays. Vous le visiter toutes les semaines ?

Mais non tous les jours. Mon chauffeur me prend à 15 heures. J'aime les voyages, la faune, la flore, le peuple martiniquais, la cabane martiniquaise, les pauvres gens...

C'est pour cela que vous êtes entré en politique ?

Sans le vouloir. On a fait de moi un porte-parole. Au sortir de la guerre, je suis un jeune homme de gauche, communiste, mais je n'y connais rien. Des copains de classe font une liste assez large pour avoir des chances. Je n'y crois pas une seconde. Je signe pour leur faire plaisir, et la liste fait un triomphe ! Je réunis les employés municipaux, je leur avoue ne rien savoir : « Nous vous aiderons ! » Je fixe le premier ordre du jour. Je regarde les textes, je n'y comprends rien. Les rues de Fort-de-France sont affligées de caniveaux où les Martiniquais, la nuit, en se cachant, déversent leur merde. Pas possible ! Il faut faire un réseau. Mais on n'a pas d'argent ? « Je n'en sais rien, mais je ne commencerai pas mon règne par une abdication » Quelle prétention ! Hein ? Quelle emphase ! « L'argent, nous le trouverons ! » Je n'ai pas demandé de subventions, j'ai fait un emprunt. Et nous avons fait moderniser ces quartiers de cases sans toit, de masures pourries et d'enfants aux pieds nus. Voilà comment est née ma carrière. Bien entendu, je suis très vulnérable, mais nous avons une pensée, une conception de la vie. Je ne suis pas antifrçais : je suis d'abord martiniquais.

Que pensez-vous du terme de francophonie ?

Que voulez-vous ? Il existe, je l'accepte. Je ne l'ai pas inventé. Je suis francophile, mais ce n'est pas sur la francophonie que je mets l'accent. Je ne me sens pas assimilé français, mais à l'école communale on nous a appris à lire en français. J'ai appris à penser en français, et quand j'arrive au Havre, après vingt jours de bateau, je prend le premier train de ma vie. Par la fenêtre, je reconnais les prés, les paysages que je ne connais pas. Dans les livres d'histoire et de géographie, tout était dit. J'étais si curieux de connaître la France, de connaître Paris. Nous aimions ce que nous lisions, le journal, les livres récents, le latin et le grec : on trouve tel mot, et je le reconnais en créole. Cela dit, jamais je n'ai voulu faire du français une doctrine. Ce qui m'intéressait, c'était l'identité nègre. Toi le Sénégalais, toi le Guyanais,

Aimé CESAIRE (suite)

qu'est ce que nous avons en commun ? Pas la question de la langue, la question nègre. La langue française nous passionnait. Les anglophones, les Américains avaient déjà développé la littérature nègre : Langston, Hugues, Richard Wright, and so on, c'était pour nous une révélation. Les premiers à avoir posé les bases, les Nègres américains.

Votre ami Léopold Sédar Senghor aurait cent ans.

Après mon bachot, M. Revert, mon professeur, me conseille d'aller préparer l'école normale supérieure, à Paris. Au lycée Louis le Grand, où il me fait recommander, je suis très bien accueilli. En sortant du secrétariat, qu'est ce que je vois, arrivant de l'autre bout du couloir ? Un petit homme noir à grosses lunettes épaisses, en blouse grise. Autour des reins, une ficelle au bout de laquelle pend un encrier vide qui se ballade dans ses jambes. Il vient à moi : « Alors, bizuth ! Comment t'appelles-tu ? D'où viens-tu ? – Je viens de la Martinique et je m'appelle Aimé Césaire, et toi ? – Je m'appelle Léopold Sédar Senghor et je viens du Sénégal. Tu seras mon bizut. » Autrement dit, en arrivant dans un lycée français, ce n'est pas du tout un français que je rencontre, ce qui m'a immédiatement paru sympathique et symbolique. On est restés copains, on se voyait tous les jours. Nous parlions de littérature. Nous avons une petite cellule africaine, si vous voulez. En 1945, j'arrive à l'Assemblée nationale, je vois un petit homme noir à grosses lunettes, il tombe dans mes bras : « Alors, Césaire ! tu es député de la Martinique, moi du Sénégal... » J'ai continué de le voir pendant tout son séjour parisien, Ainsi que Léon Gontran Damas, le Guyanais, ou Michel Leiris. Nous parlions à l'infini des Antilles, de l'Afrique et de la « négritude ».

Le mot « nègre » était insultant.

Mais ce n'est pas nous qui l'avons inventé. Un jour, je traverse une rue de Paris, pas loin de la place d'Italie. Un type passe en voiture : « Eh, petit nègre ! » C'était un français. Alors, je lui dis : « Le petit nègre t'emmerde ! » Le lendemain, je propose à Senghor de rédiger l'ensemble avec Damas un journal : L'étudiant noir. Léopold : « Je supprimerais ça on devrait l'appeler l'étudiant nègre. Tu as compris ? Ça nous est lancé comme une insulte. Eh bien, je le ramasse et je fais face. « Voici comment est née la négritude, en réponse à une provocation.

Dans quelles circonstances avez-vous rédigé votre Cahier d'un retour au pays natal ?

Regardez cette photo. Petar Guberina ! Un soir de 1935, je rentre à la Cité Universitaire. Je reviens du théâtre : Giraudoux, joué par Jouvet, je n'allais pas rater ça ! Je traîne, librairies, bouquinistes, je n'ai plus un sou. A la cantine, je prends, je ne sais plus, quelques traces de tomates. Alors la serveuse me dit : « Vous ne mangez jamais de viande ? Vous n'avez pas d'argent ? - Non, mademoiselle, ce n'est pas une question d'argent, c'est une question de philosophie : je suis végétarien. » Grand éclat de rire derrière moi ! C'est ce beau type, assez sombre de peau, Petar Gubari : Moi aussi, je suis végétarien pour la même philosophie ! « On devient copains, les meilleurs du monde. Comme à Senghor de l'Afrique, je lui parle du monde slave. Il s'aperçoit à sa grande stupeur que je sais beaucoup de choses sur son pays. J'apprends quelques mots de croate écoutez...je les sais encore. A son retour chez lui, il me télégraphie : « Aimé, qu'est ce que tu fous à Paris ? Tu t'emmerdes, c'est l'été viens me voir à Zagreb ». Je n'ai pas un sou pour retourner en Martinique, et ce fou m'invite en Croatie. Bref, je prends le train. Au bout, sur le quai, sa famille me réserve un accueil extraordinaire.

Les paysages, les découpés de la côte, l'exil, la mer, tout me rappelle la Martinique. Et du troisième étage de la maison, devant un paysage de splendeur qui me rappelait le Carbet, j'aperçois une nuée d'îles : « Petar, regarde celle-là : c'est ma préférée, comment s'appelle-t-elle ? –Martiniska ! – Mais alors ! c'est la Martinique, Pierrot ! « Autrement dit, faute d'argent, j'arrive dans un pays qui n'est pas le mien, dont on me dit qu'il se nomme Martinique. »Passe-moi une feuille de papier ! » : ainsi commencé-je Cahier d'un retour au pays natal.

Vous êtes fier de votre action politique ou de votre œuvre poétique ?

Elles vont ensemble. Pendant les conseils municipaux, je m'absentais : pas physiquement, bien entendu, mais pour écrire en secret. Un beau jour de vacances, j'extirpais les papiers de ma poche, c'était un poème. Ma poésie est née de mon action. Je n'ai jamais voulu faire une carrière poétique, en demandant aux gens qu'on me foute la paix pour créer. Non : écrire, c'est dans les silences de l'action.

PEINES ET JOIES

Distinction.

Hubert GERBEAU, 1^{er} prix de thèse « *Mémoire de l'esclavage* »

Le 31 janvier, dans les salons du ministère, en présence de François BAROIN, le Comité pour la mémoire de l'esclavage a remis à l'historien Hubert GERBEAU son prix « Mémoire de l'esclavage ». Un prix créé en juin 2005, destiné à récompenser les auteurs de thèses inédites, en langue française, qui contribuent à une meilleure connaissance de la traite négrière, du système esclavagiste et des processus d'abolition. Au terme d'un travail colossal et d'une thèse de 1 500 pages – *L'esclavage et son ombre. L'île Bourbon aux 19^e et 20^e siècles* – Hubert GERBEAU est ainsi devenu le 1^{er} lauréat. « Œuvre d'un historien de grand renom, cette thèse ouvre une voie royale, pour les années à venir aux jeunes chercheurs qui ne manqueront pas de proposer leurs travaux pour ajouter leur nom à celui d'Hubert GERBEAU a souligné M.DORIGNY lors de la remise de ce premier prix.

La lettre de l'Outre-Mer du 14 mars 2006

Anniversaire

Bon anniversaire CHARLES !

Charles PHILEMON membre éminent de notre association vient d'avoir 83 ans.

Qui ne connaît ce personnage, élégant, fringant, facétieux, un peu provocateur, un peu galéjeur ?

Le 88, Quai de la Fosse est un autre chez lui où il passe, quasi-quotidiennement, y exprimer quelques vérités fortes mais aussi des contres-vérités non moins fortes. On ne lui donnerait pas ses 83 ans, d'ailleurs il les refuserait. Il est le fils de CESAIRE PHILEMON qui fut une personnalité martiniquaise.

CESAIRE PHILEMON parallèlement a une carrière dans les douanes (il termina chef du service des douanes à Fort de France), faisait du journalisme, il fut correspondant de quelques journaux dont "Le courrier des Antilles" où il signait sous le pseudonyme de "CEPE".

C'était un lettré et également un écrivain il publia de nombreux ouvrages dont : « GALERIES MARTINIQUAISES » LA MONTAGNE PELEE sur l'éruption de 1902 et celle de 1929. En 1935 il reçoit le prix de l'Académie NUMEDIA à Nice pour « PARURE de MADININA »

Il mourut en 1947, il était officier des Palmes Académiques.

Charles sera heureux que nous parlions de lui.

LA REDACTION

Hommage à Henri GUEDON

Nous avons appris la mort d'Henri GUEDON, Peintre, sculpteur, musicien. Il est mort le 12 février à Paris à la suite d'une opération de chirurgie cardiaque.

Il était né le 22 mai 1944 à Fort-de-France mais sa famille venait de Sainte-Marie (Il avait 8 frères et sœurs).

Henri GUEDON était un homme actif, un touche à tout de talent, que ce soit pour la peinture (on lui doit entre autres la grande fresque au ministère des DOM-TOM...), pour la sculpture (il avait été sélectionné pour participer au concours international pour notre mémorial) ou pour la musique (il dirigea pendant plus de 10 ans un big band et enregistra 54 albums).

Voilà trop rapidement esquissés quelques facettes de la personnalité de cet artiste qui nous quitte à un âge encore plein de promesse et pour lequel Aimé CESAIRE avait écrit :

« Laissez faire Henri GUEDON et ses fantômes. A travers ses couleurs, ses tambours, ses fulgurances, il nous mène à l'essentiel, c'est-à-dire à nous-mêmes ».

UNE GRANDE DATE A RETENIR

La commémoration de l'abolition de l'esclavage le Mercredi 10 mai.

Quelques aperçus sur le programme.

A partir de midi il y aura quelques activités dans les quartiers. Les festivités à proprement parler commenceront avec un collectif d'associations sur le lieu du futur mémorial au niveau de la Maison de la Mer sur le Quai de la Fosse. Sous un barnum 4 Associations (Mémoire de l'Outre-Mer, St Pierre et Miquelon, Métisse à Nantes, l'AAGLA) tiendront ensemble des stands ou seront présentées quelques expositions.

La cérémonie proprement dite débutera sur le même lieu à 18h00 par un jet de fleurs. Ensuite nous entendrons le discours du Président de l'AGGLA Victor BLANDY Puis celui du représentant du collectif du 150e, puis ceux du Maire et du Préfet.

Toujours au même endroit la soirée se continuera avec entre autre, le groupe Gargouille et l'intervention du chanteur David WATER

Monsieur Régis ANTOINE écrivain et universitaire

Souhaite se débarrasser d'une partie de ses œuvres phares de la littérature Antillaise sélectionnée, dont l'état (neuf ou d'occasion sans aucune page déchirée ou illisible) est précisé à chaque fois.

Ce sont des œuvres qui passent rarement dans le commerce, ce qui constitue une bonne occasion de les avoir et chacune à un prix, on peut le vérifier, extrêmement bas.

On peut se constituer un ensemble ou des ensembles particuliers à tel ou tel auteur.

Prendre rendez-vous avec Régis ANTOINE au siège de l'Association où la liste est déposée.

Pour avoir des renseignements

Mémoire de l'outre-mer sur Internet

<http://www.outremer44.org>

E-mail: memoireoutremer@wanadoo.fr

et le DOM TOM COM sur Internet

E-mail: domtomcom@wanadoo.fr

Ou faites nous parvenir votre e-mail.

PROCHAINE EXPOSITION

Le prochain vernissage aura lieu le 9 mai veille de la commémoration.

Cette fois ci ce sera une exposition de photographies ayant pour thème l'Île de GOREE par Gérard GASQUET :

Gérard GASQUET est un passionné de photographie depuis 40 ans. Ses activités professionnelles l'ont amené à travailler à l'étranger en particulier au Sénégal de 1977 à 1991. C'est donc un pays qu'il connaît bien.

Il a été lauréat de nombreux concours dont le championnat mondial de la couleur en 1977.

A son retour en France, il continue les expositions sur différents sujets.

Bulletin publié par l'Association
« Mémoire de l'Outre-Mer »
Association régie par la loi de 1901,
Reconnue d'éducation populaire
88, quai de la fosse-44100 NANTES
E-MAIL: domtomcom@wanadoo.fr
Tel : 02.40.69.07.50 Fax : 02.40.71.76.95
30 mars 2006



n° ISSN : 1169.33.04 n° CPPAP : 86272
Imprimé par nous même : Mémoire de l'Outre-Mer

Directeur de la publication : Octave CESTOR
Directeur de Rédaction : Jean MARIE-AGNES
Président d'honneur : Jean Claude VALOMET
Comité de rédaction : Steve et Michel Amoah, Monique BOURDON,
Michel COCOTIER, Maguy COQUILLAUD, Alioune DIAW,
Jean Michel MACABRE, Christian VAGAO, Gracieuse DOUCEMENT
Mathieu CARMASOL
Secrétaire : Maguy COQUILLAUD
Réalisation : Thierry RAMEAU

- *Abonnement : 5,50 €
- * Prix de vente à l'unité : 1,50 €
- * Soutien : 75 €
- * Adhésion à l'association :
- - 15,50 € par personne
- - 27,50 € par couple
- - 6 € pour les demandeurs d'emploi, RMI...